

# Frédéric Allali

## Expérience professionnelle

Mes nombreuses années de pratique marquent mon attachement à l'approche d'un cabinet de clients plutôt que de dossiers.

Au fil du temps, ma pratique a évolué en vue d'atteindre un but, soit la maîtrise des procédures civiles, administratives et pénales et une expertise dans la gestion des dommages.

Depuis les tous débuts, j'exerce mon métier au cœur du litige pour ensuite élargir mes expertises dans les principales branches du droit.

Je m'assure que chacun de mes clients, particulier ou professionnel, soit en confiance, et qu'il obtient tout les conseils et suivis juridiques nécessaires à une assistance personnalisée. J'entreprends tous mes dossiers en ayant comme premier objectif d'établir une stratégie, visant une solution rapide où j'envisage toutes les alternatives autres que le litige.

J'ai bâti une équipe capable de répondre aux soucis, d'informer constamment la clientèle sur l'ensemble des aspects des dossiers soumis, et ce, dans le cadre d'une relation transparente et confidentielle. Cette approche allège le poids d'un litige, souvent difficile à porter.

La confiance que des entrepreneurs et leurs familles m'accordent est une très grande source de satisfaction dans le développement du cabinet.

Admis au Barreau du Québec en 1992.

« La clé de la réussite : l'entretien de relations personnalisées, étroites et réactives »

# Barreaux

✓ Québec

# Langues

✓ Français

✓ Anglais